



Moi, je dis, vive la vaccination !

Description

Koffi est un rescapé – sans séquelles – de la poliomyélite et de la méningite. Deux infections souvent mortelles contre lesquelles il existe aujourd'hui des vaccins. Il ne comprend pas la position des antivax.

par Koffi

Et si nous parlions d'un sujet qui fâche : la vaccination. Orgueil de jeunesse ? Irresponsabilité ? Manque de discernement ? Un peu des trois ? Quelles sont les motivations de ceux qui persistent à ne pas vouloir se faire vacciner contre le Covid ? Leur obstination ne cesse de m'interroger... alors que je rentre juste de ma troisième vaccination. Je mesure la chance de pouvoir me faire vacciner contre ce virus mortel, particulièrement pour les personnes de mon âge, 78 ans.

Je suis né en 1943. Soit douze ans avant la découverte du vaccin contre la poliomyélite. J'avais à peine un an lorsque j'ai attrapé cette maladie infectieuse, qui, d'après les souvenirs de ma tante, m'a totalement paralysé pendant dix jours. A la suite de la polio, j'ai aussi attrapé une méningite, une autre maladie infectieuse contre laquelle on vaccine les enfants aujourd'hui.

Sur les cinq personnes qui avaient contracté la polio dans mon village, je suis le seul à m'en être sorti, avec peu de séquelles. Ma famille a dû me réapprendre à marcher vers l'âge de 3 ans. Je ne parlais pas très bien non plus, j'ai souffert de bégaiement. Mais tout s'est résorbé avec le temps.

Si le vaccin de la polio a été découvert en 1955, il n'a été rendu obligatoire en France qu'en 1964. En 1957, on dénombrait encore près de 4000 cas de polio en France.

Je me souviens du BCG, vaccin contre la tuberculose, rendu obligatoire en 1952. Tous les élèves de ma classe ont été vaccinés, sauf moi qui avais fait, plus jeune une primo-infection. J'étais déjà immunisé.

Au début des années 60, j'ai attrapé une maladie rare pour l'âge que j'avais alors, la vingtaine : la rougeole. Trois semaines de lit. J'aurais pu là aussi m'en sortir plus mal, car la maladie a de lourdes conséquences. Le vaccin contre la rougeole, mis sur le marché en France en 1966, a été rendu obligatoire à partir de 1983.

Depuis 2018, les enfants de moins de 2 ans reçoivent tous 11 vaccins obligatoires : le DTP (diphtérie, tétanos, polio) et les vaccins contre la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole, l'hépatite B, la bactérie Haemophilus influenzae (responsable de méningites), le pneumocoque et le méningocoque C.

Si nos grands-parents ont pu exprimer de la défiance envers les vaccins, ils ne se rebellaient pas devant la loi. Ce qui primait à leurs yeux était la préservation de la vie, la leur et celle de leurs enfants. La Sécurité sociale n'existe que depuis 1945. Tomber malade a longtemps eu des conséquences financières terribles. Le remboursement des soins médicaux a sans doute fait oublier à beaucoup que ne pas prendre soin de sa santé pouvait coûter cher.

Est-ce l'envie de faire la guerre à un ennemi invisible qui motive les antivax ? En ce qui me concerne, je compatis pour toutes les familles qui ont perdu un proche du Covid et je me vaccine. Pour moi et pour les autres.

Peut-être que l'obligation vaccinale contre le Covid sauverait plus de vies...

Categorie

1. Humeurs

date créée

29/11/2021